





Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Autonome Confort

Mis à jour le 11 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

La Validation des Acquis de l'Expérience est ouverte à tout public ayant au minimum 1 an d'expérience dans le domaine du diplôme visé
Obtention de la recevabilité après envoi du Livret 1 au Rectorat de l'académie de Strasbourg.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Demandeur d'emploi, salarié, entreprise

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

12 heures

Validation

 Obtentiondudiplômeoude blocs de compétences

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Transformez votre expérience en diplôme!

Objectifs professionnels

 L'accompagnement est une aide méthodologique proposée au candidat à la VAE pour constituer son dossier (Livret 2) et pour préparer l'entretien avec le jury du diplôme retenu.
 C'est une prestation qui offre au candidat des chances supplémentaires d'aller jusqu'au bout de sa démarche VAE.

Contenu

- Méthodologie pour livret 2 (ressources en ligne):
 Aide à l'utilisation des ressources en ligne
 Aide au choix des activités
- Construction du livret 2 en relation avec les attentes du diplôme ou des blocs de compétences
 Conseils et commentaires sur les contenus et la finalisation du livret 2
- Aide et conseils pour les démarches administratives
 Préparation à l'entretien avec le jury
 Mise en situation de présentation devant un jury en atelier collectif

Modalités pédagogiques

- Les séances d'accompagnement se déroulent soit en présentiel, soit en mixte (= Présentiel + Plateforme France VAE).
- Les rendez-vous en présentiel sont, en fonction de la demande du candidat, proposés au bureau du conseiller ou en visioconférence.
 Cela est déterminé par l'accompagnateur avec le candidat en début de parcours, en tenant compte de la capacité de ce dernier à utiliser les outils digitaux nécessaires. Une initiation peut être proposée par l'accompagnateur.

Profil des intervenants

Conseillers VAE experts et habilités

Les plus

Taux de validation totale ou partielle : 88%

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Pas de délai. Entrée et sortie permanente. 12H d'accompagnement

Financements possibles

Plusieurs financements possibles: Financement CPF, employeur, OPCO, auto-financement, ...







Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Autonome Confort

Jury VAE (nous consulter)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

• Formacode : 44590 • Code NSF: 315m, 333 Financement CPF: reste à charge de 100 euros

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- DAVA Alsace
- 2 rue Seyboth 67000 Strasbourg
- ce.dava@ac-strasbourg.fr03 88 14 10 10
- www.dava-alsace.fr